

Le Programme Intégré pour le Nord du Maroc

Région Tanger-Tétouan- Al Hoceima

RAPPORT DE SYNTHÈSE

ETUDE DE FAISABILITE CONCERNANT LA CREATION DES PLATEFORMES D'INNOVATION POUR L'ARTISANAT

Janvier 2019

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
1. BREF RAPPEL DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	3
2. ENJEUX DU PROJET DE LA PLATEFORME INNOVATION ARTISANAT	5
2.1 ROLE ET MISSION DE LA PLATEFORME INNOVATION	5
ARTISANAT	
2.2 ORGANISATION ET REPARTITION DES ESPACES ET SERVICES DES PLATEFORMES	5
3. MODELE DE GESTION ET D'ORGANISATION DES PLATEFORMES	7
INNOVATION ARTISANAT	
3.1 Scenarios et Recommandations	8
3.2 Principaux partenaires et actionnaires de la Société de Développement Régional de l'Artisanat	20

INTRODUCTION

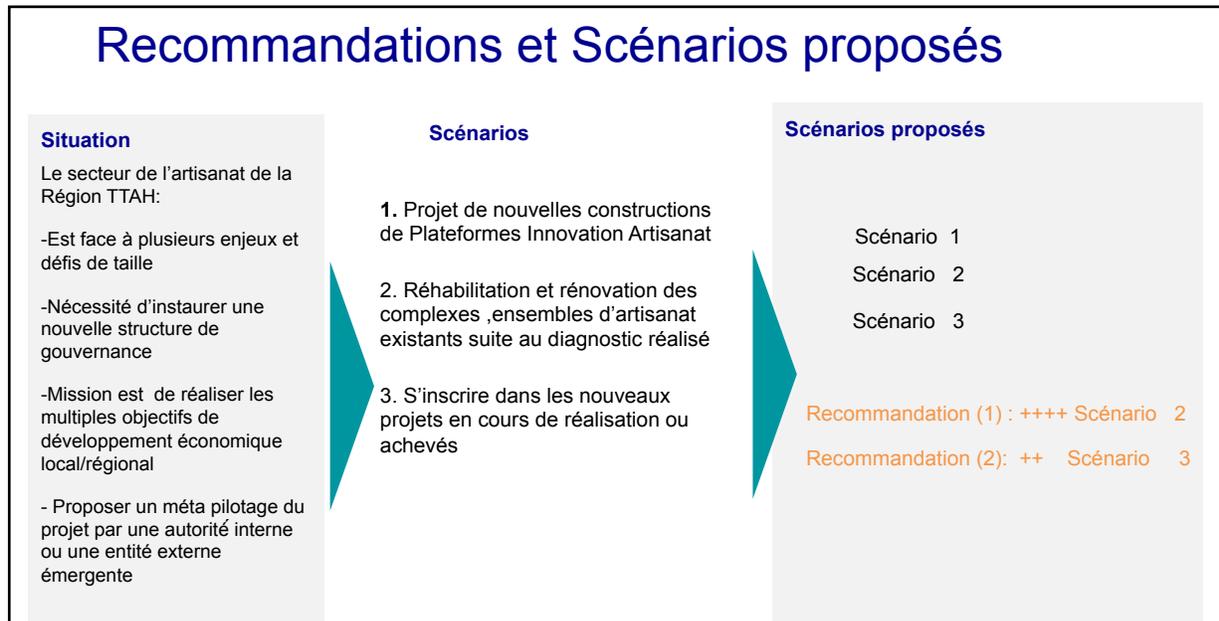
Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Développement Régional 2017-2022, l'Agence Régionale d'Exécution des Projets (AREP) a mené une étude de faisabilité concernant la création des plateformes d'innovation pour l'artisanat dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Ce rapport se compose de trois sections principales :

- ✓ La première présente un rappel des principales conclusions et recommandations du diagnostic et de la situation actuelle de l'artisanat régional
- ✓ La deuxième décrit les enjeux du projet des plateformes Innovation Artisanat, le mode de gestion et d'organisation du projet et mettra l'accent par la suite sur le mode de gouvernance proposé dans le cadre de ce projet
- ✓ Enfin, dans la troisième section, le rapport de synthèse fait deux principales recommandations qui sont présentées de manière détaillées dans le document qui sont respectivement :
 - la Réhabilitation et la Rénovation des complexes et ensembles d'artisanat existants au niveau de la Région TTAH ;
 - la Création d'une Société de Développement Régional de l'Artisanat qui a son autonomie, ses actionnaires, son conseil d'administration.

1. BREF RAPPEL DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Selon les trois scénarios proposés dans le rapport du diagnostic, la première recommandation retenue est le scénario 2 qui consiste à la Réhabilitation et Rénovation des complexes et ensembles d'artisanat existants au niveau de la Région TTAH.



La phase du diagnostic et de la situation actuelle de l'artisanat régional fait ressortir les principaux constats suivants :

1. Un constat d'échec de l'expérience de gestion et de cohabitation Administration de tutelle et Coopératives artisanales /mono artisans
2. La nécessité de rupture avec les modes actuels d'organisation et de gestion des ensembles et complexes d'artisanat
3. La démarche adoptée jusqu'à nos jours pour promouvoir et développer l'artisanat, consistait à construire des bâtiments relais que les institutions publiques (INDH, APDN, SECA) proposaient aux artisans sans avoir nécessairement identifié au préalable leurs besoins : bâtiments restent vides car inadaptés aux besoins des artisans
4. La nécessité de créer une nouvelle Entité qui permettra d'associer aussi bien les acteurs institutionnels que les représentants des artisans et les représentantes des femmes artisanes

5. Une structure régionale qui mettra en valeur l'artisanat, la production, l'innovation et la créativité, la commercialisation, formation et soutenu par toutes les institutions nationales et régionales afin :
 - D'assurer sa viabilité économique
 - D'accroître sa visibilité, de mobiliser et fédérer autour de l'artisanat régional
 - De permettre à la plateforme Innovation Artisanat d'être une vitrine de l'artisanat régional et local, véritable pépinière et incubateur des artisans, femmes artisanes, TPE et auto entrepreneurs.

Et ce, dans une perspective d'économie sociale, solidaire et communautaire qui consiste à « Réduire la pauvreté en stimulant la croissance dans les secteurs spécifiques de l'artisanat et du tourisme par l'augmentation de la productivité et l'amélioration des revenus et de l'emploi dans ces secteurs à fort potentiel ». Aussi, nous avons constaté que l'image de l'artisanat est généralement associée à la tradition et dans une moindre mesure à l'innovation.

Les principaux obstacles qui empêchent le désir d'innovation des artisans

- L'absence d'informations pertinentes sur les marchés, les technologies, la formation (besoin de réseaux externes)
- La fréquente absence de maîtrise des technologies disponibles
- L'opposition entre l'artisanat et le design peut aussi freiner l'innovation
- Une quatrième contrainte réside dans le besoin de concevoir de nouvelles stratégies de tarification et de financement.

Ainsi, plusieurs actions à mettre en œuvre et des mesures à prendre à court terme ont été proposés par les artisans et les femmes artisanes qui sont une réponse aux différents problèmes formulés par le secteur et contribueront à renforcer leur statut.

- ✓ Créer des événements et/ou des projets destinés à supprimer les intermédiaires
- ✓ Faciliter les relations directes entre les consommateurs locaux et le secteur de l'artisanat traditionnel
- ✓ Soutenir les artisans en termes de services comme le marketing et la recherche
- ✓ Créer un réseau de designer professionnels avec des compétences spécialisées qui peuvent guider et accompagner les artisans dans l'élaboration de leurs projets
- ✓ Accompagner les artisans dans l'organisation, la gestion et le développement en plus de la conception (l'innovation des produits, le marketing et la distribution).

2. ENJEUX DU PROJET DE LA PLATEFORME INNOVATION ARTISANAT

Qu'est-ce qu'on entend par Plateforme d'Innovation Artisanat ?

C'est un espace de travail partagé. Il est composé :

- d'ateliers privés pour artisans/artisanes, d'espaces conjoints (produits phares pour chaque ville),
- d'un showroom, d'un espace de formation/réunion, d'un espace numérique, et
- d'un pôle conseil et d'un pôle administratif qui gère l'organisation, le fonctionnement ainsi que la promotion et le développement de la plateforme Innovation.

2.1 Rôle et mission de la plateforme Innovation Artisanat

La plateforme vise à :

- ✓ Encourager le développement de solutions nouvelles dans le secteur de l'artisanat pour répondre aux mutations du marché
- ✓ Favoriser la reconnaissance de l'artisanat en recherchant la synergie, la mutualisation de projets, l'échange et le transfert d'expérience
- ✓ Stimuler l'innovation, la recherche et le développement partenarial
- ✓ Accompagner les artisans dans l'intégration de solutions innovantes dans leurs produits, services, procédés et organisation, pour leur permettre de gagner en productivité, et en visibilité.

2.2 Organisation et répartition des Espaces et Services des Plateformes Innovation Artisanat

Dans cette section, il s'agit de présenter brièvement l'organisation et la répartition des espaces et services des plateformes qui se présentent comme suit :

- Espace Réception et Accueil de la clientèle

Cet espace sera dédié à l'accueil et l'information des visiteurs où seront exposés des documents, flyers, affiches d'événements et salons programmés et le plan du site.

Il accueillera les visiteurs et touristes nationaux/internationaux pour encourager et développer le tourisme à vocation artisanale.

- **Ateliers privatifs réservés aux artisans et femmes artisanes**

Chaque plateforme hébergera des artisans et des femmes artisanes dans les secteurs de métiers les plus représentatifs et les plus développés dans leur ville respective. Les critères de sélection, conditions, modalités et prix de location seront développés dans le cahier des charges.

- **Espaces de « Coworking »**

Ce sont des ateliers partagés, ouverts à tout public, dotés d'un ensemble de machines diversifiées et outillages innovant en libre accès. Ces ateliers seront mis à la disposition des artisans/artisanes pour leur permettre de créer et concevoir des objets et produits innovants.

- **Espace « Showroom », d'exposition/vente**

Cet espace Showroom sera commun pour présenter les produits, organiser des salons et visites.

- ✓ Les plateformes seront dotées d'un organe de communication sur internet avec un espace de commerce électronique ;
- ✓ Des espaces de finition-vente et d'initiation aux techniques de production des objets artisanaux, des espaces d'animation de musique traditionnelle et de formation aux arts culinaires de la région.

- **Espaces et ateliers de formation et d'encadrement**

Ces espaces seront dédiés à l'appui et au renforcement des capacités des artisans et artisanes. Les plateformes organiseront plusieurs types de formation au sein des espaces d'exposition, de perfectionnement (formation), pour coopératives et associations féminines.

- Espace d'orientation et d'accompagnement conseil pour les artisans et les femmes artisanes.

Les fonctions principales de cet espace sont de :

- ✓ Permettre l'accès aux ressources offertes par la plateforme, en termes d'accès à des espaces, aux équipements, moyens d'exposition, de commercialisation ;
- ✓ Capitaliser sur le Label National et Régional de l'Artisanat du Maroc qui est une marque de garantie officielle, qui atteste que le produit artisanal régional est conforme à un ensemble de caractéristiques fixées par un règlement garantissant un niveau de qualité ;
- ✓ Constituer pour l'artisan un outil qui peut contribuer au développement de son activité, en bénéficiant d'une image de qualité et en se dotant d'un outil marketing permettant d'accéder à de nombreux marchés et de protéger l'artisan, notamment, contre la contrefaçon et la concurrence déloyale

3. MODELE DE GESTION ET D'ORGANISATION DES PLATEFORMES INNOVATION ARTISANAT

Pour le modèle que nous proposons, l'objectif est la création de la Société de Développement Régional de l'Artisanat qui a son autonomie, ses actionnaires, son conseil d'administration. Selon le Dahir n°1-15-83 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n° 111-14 relative aux Régions, la Région peut créer, sous forme de sociétés anonymes, des sociétés dénommées «sociétés de développement régional», ou participer à leur capital, en association avec une ou plusieurs personnes morales de droit public ou privé (Article 145).

3.1 Les Scénarios proposés et Recommandations

LA Région TTAH (et ses partenaires institutionnels et organisationnels), désignée ci-après par le vocale « **AREP** », est l'autorité de tutelle du projet en tant que «Entité d'Exécution», décide de la création de la «**Société de Développement Régional de l'Artisanat**».

Dénomination et Objet : « **Société de Développement Régional de l'Artisanat** » une société anonyme dotée de la personnalité morale de droit public et de l'autonomie financière.

La Société aura pour mission :

- ✓ La gestion et l'entretien des plateformes Innovation Artisanat avec les méthodes les plus modernes, avec externalisation d'une partie des prestations ;
- ✓ La création, l'extension, l'aménagement ou la rénovation de ces espaces et de leurs dépendances ;
- ✓ L'amélioration de la commercialisation et de la qualité de la production des artisans, notamment par la gestion des espaces de vente et d'accueil et une formation continue basée sur l'innovation, en relation avec les administrations et organismes concernés et en collaboration avec tous les autres partenaires du secteur ;
- ✓ La réalisation de toutes études ou enquêtes permettant le développement de l'artisanat et l'amélioration de leur gestion et de la commercialisation des produits des artisans ;
- ✓ L'organisation des actions de communication, de sensibilisation et d'information auprès du public et des divers intervenants du secteur de l'artisanat concernés.

Organes d'administration et de gestion : La Société est administrée par un conseil d'administration

Le conseil d'administration comprend, outre des représentants de l'administration à savoir : Ministère du Tourisme, du Transport aérien, de l'Artisanat et de l'Economie sociale ;

- Le Ministère de l'Intérieur
- Le Conseil de la Région TTAH
- Le Secrétariat d'Etat Chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale
- La Maison de l'Artisan
- Conseil Préfectoral de Tanger-Asilah
- Conseil Préfectoral de Tétouan
- Conseil Préfectoral de Chefchaouen
- Conseil Préfectoral d'Al Hoceima

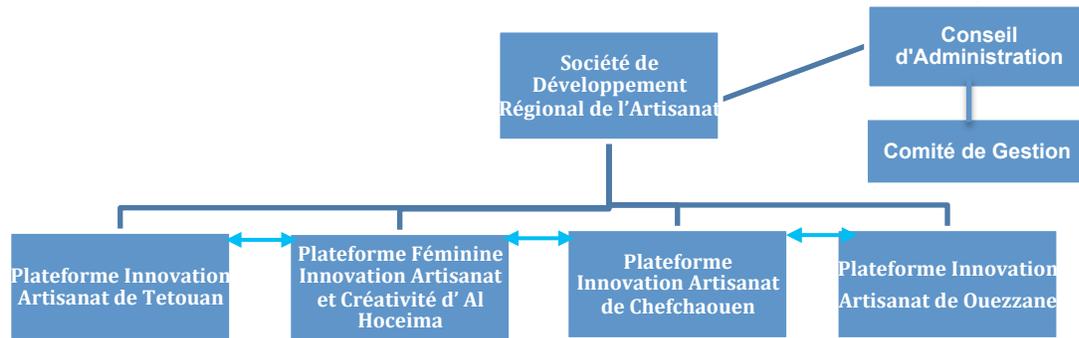
- Conseil Préfectoral de Ouezzane
- Conseil Préfectoral de Larache
- Conseil Provincial de Fahs –Anjra
- La Chambre Régionale d'Artisanat
- Les représentants des associations professionnelles du secteur de l'Artisanat : Artisans, femmes artisanes, P.M.E, Associations d'artisanat impliqués à travers la Chambre Régionale d'Artisanat.

Le conseil d'administration de la Société est investi de tous les pouvoirs et attributions nécessaires à l'administration et gestion des plateformes. A cet effet, le conseil d'administration règle par ses délibérations les questions générales intéressant la Société et notamment il :

- ✓ Arrête le programme d'action de la Société ;
- ✓ Etablit le règlement intérieur des trois plateformes Innovation Artisanat précitées et de leurs dépendances ;
- ✓ Examine et approuve le budget de la Société et approuve les comptes ;
- ✓ Fixe les tarifs en vigueur des loyers et prestations et les soumet à l'approbation du Conseil d'administration ;
- ✓ Elabore le statut du personnel de la Société et le fait approuver conformément à la réglementation en vigueur ;

Les personnes morales de droit public ou privé ainsi que les personnes physiques peuvent participer au capital de la société.

Le conseil d'administration peut décider la création de tout comité de gestion dont il fixe la composition et les modalités de fonctionnement et auquel il peut déléguer une partie de ses pouvoirs et attributions pour la gestion des plateformes Innovation Artisanat. Pour cette structure organisationnelle en réseau, on propose l'organigramme suivant :



PROJET SCENARIO 1 : CREATION DE QUATRE PLATEFORMES INNOVATION ARTISANAT

- *Fiche projet 1 : Plateforme Innovation Artisanat de Tétouan*

Le site proposé de la Plateforme Innovation Artisanat est localisé à Dar Sanaa de Tétouan, extérieur des remparts en face de la célèbre Bab Okla. Les produits phares sont : tissage céramique de Tétouan, maroquinerie, broderie, bois incrusté et sculpté, bijouterie.



La Société de développement régional élaborera un cahier de charges et les dispositions de la convention cadre qui sera signée entre l'AREP et les représentants des artisans de la PIA de Tétouan.

Principales Missions :

- Organiser et gérer la plateforme Innovation Artisanat de Tétouan ;
- Veiller à l'application des clauses de la convention cadre, et faire son suivi et évaluation ;
- Mettre en valeur le patrimoine culturel, l'héritage historique, la richesse artisanale et le savoir faire des artisans et femmes artisanes de la ville de Tétouan ;
- Promouvoir l'avenir des métiers de l'artisanat en s'appuyant sur l'innovation, le design et la formation des jeunes dans l'artisanat traditionnel et moderne ;
- Contribuer à réussir l'innovation au sein des différents métiers de l'artisanat, notamment ceux menacés de disparition ;
- Développer et consolider les échanges avec les Villes Créatives de l'UNESCO dans l'artisanat et les arts populaires et participer à la recherche et au développement par l'implication des universités et chercheurs concernés ;
- Enseigner les anciens métiers d'artisanat (la poterie, le fer forgé, la broderie, le bois incrusté et sculpté et le cuir brodé) ;
- Accueillir les visiteurs et touristes nationaux/internationaux pour encourager et développer le tourisme à vocation artisanale.

- **Fiche projet 2 : Plateforme Féminine Innovation Artisanat et Créativité d'Al Hoceima**

Le site proposé de la Plateforme Féminine Innovation Artisanat et Créativité est localisé au Centre d'Al Hoceima. Les produits Phares sont : céramiques du Rif-vannerie, cuir de Taghzout, couture traditionnelle, broderie.



La Société de développement régional élaborera un cahier de charges et les dispositions de la convention-cadre qui sera signée entre l'AREP et les femmes artisanes de la Plateforme Féminine Innovation et Créativité.

Principales Missions :

- Organiser et gérer une plateforme dédiée à la valorisation des femmes artisanes et leurs métiers ;
- Veiller à l'application des clauses de la convention du contrat programme, et faire son suivi et évaluation ;
- Valoriser les femmes artisanes au niveau économique, social et culturel ;
- Abriter des activités entrepreneuriales pour les femmes artisanes.

Domaines d'intervention :

- Créer un Centre dédié au renforcement des compétences des femmes artisanes ;
- Former et qualifier les jeunes femmes pour les intégrer dans le domaine professionnel de l'organisation et la gestion de la PIA ;
- Soutenir la participation des femmes dans l'organisation et la gestion de la plateforme.

- **Fiche Projet 3 : Plateforme Innovation Artisanat de Chefchaouen**

Le site proposé de la Plateforme Innovation Artisanat est localisé au Centre de Chefchaouen (Place Outa El Hammam). Les produits Phares sont : tissage traditionnel, bijouterie, bois peint, poterie du grand Chefchaouen



La Société de développement régional élaborera un cahier de charges et les dispositions de la convention cadre qui sera signée entre l'AREP et les représentants des artisans /femmes artisanes de la PIA de Chefchaouen.

Principales Missions :

- Organiser et gérer une plateforme Innovation Artisanat ;
- Veiller à l'application des clauses de la convention cadre, et faire son suivi et évaluation ;
- Organiser des métiers en privilégiant les métiers phares du grand Chefchaouen : tissage traditionnel, bijouterie, bois peint, poterie ;
- Promouvoir l'avenir des métiers de l'artisanat en s'appuyant sur l'innovation, le design et la formation des jeunes dans l'artisanat traditionnel et moderne ;
- Contribuer à réussir l'innovation au sein des différents métiers de l'artisanat, notamment ceux menacés de disparition ;
- Dédier la PIA en plein cœur de la médina à des utilisations et des statuts d'usages différenciés par catégories d'espaces et par statut d'activité (finition/vente, artisanat haut de gamme).

Domaines d'intervention

- Organisation des métiers en privilégiant les métiers phares du grand Chefchaouen ;
- Pérennisation de la production artisanale spécifique à la ville de Chefchaouen ;
- Accueil des visiteurs et touristes nationaux/internationaux pour encourager et développer le tourisme à vocation artisanale.

- *Fiche Projet 4 : Plateforme Innovation Artisanat de Ouezzane*

Le site proposé de la Plateforme Innovation Artisanat est le Complexe intégré de l'artisanat traditionnel à Ouezzane. Les produits Phares sont : tissage traditionnel, étoffe de Ouazzane, bois peint/gravure sur bois, fer forgé.



Principales Missions :

- Organiser et gérer une plateforme Innovation Artisanat ;
- Veiller à l'application des clauses de la convention cadre, et faire son suivi et évaluation ;
- Organisation des métiers en privilégiant les métiers phares de Ouezzane ;
- Promouvoir l'avenir des métiers de l'artisanat en s'appuyant sur l'innovation, le design et la formation des jeunes dans l'artisanat traditionnel et moderne ;
- Contribuer à réussir l'innovation au sein des différents métiers de l'artisanat, notamment ceux menacés de disparition.

Domaines d'intervention

- Organisation des métiers en privilégiant les métiers phares de Ouezzane ;
- Pérenniser la production artisanale spécifique à la ville de Ouezzane.

Scénario 2 : Création de 7 Plateformes Innovation Artisanat dans chacune des provinces relevant de la Region TTA respectivement : Tanger- Fahs-Anjra, Tétouan, Chefchaouen, Hoceima, Ouezzane, Larache -Ksar El Kebir.

PROPOSITIONS DES SITES SELECTIONNES

	PROVINCE TANGER-ASILAH ET PREFECTURE FAHS-ANJRA	PROVINCE DE TETOUAN PREFECTURE M'DIQ-FNIDEQ
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> + Ville de renommée internationale ouverte sur l'Europe + Ville industrielle et touristique + Carrefour artistique, culturel et de design + Destination de séjour et de passage des visiteurs nationaux et internationaux + Le secteur de l'artisanat joue au niveau de Tanger et Fahs Anjra , un rôle primordial tant au niveau social et économique. 	<ul style="list-style-type: none"> + La ville de Tetouan, cité touristique et culturelle + La préservation du patrimoine historique andalou-mauresque + Une grande réputation dans les traditions artisanales + Désignée et membre des Villes Créatives de l'UNESCO dans l'artisanat et les arts populaires
Sites proposés	<p>Espace Innovation Artisanat</p> <ul style="list-style-type: none"> + Une galerie et vitrine d'exposition de l'artisanat régional et local + Localisation de l'espace à déterminer + Plusieurs options pourront être étudiées notamment le patrimoine des bâtiments historiques et culturels localisés au centre de la ville de Tanger + Ou les projets actuels programmés et en cours de réalisation 	<p>Plateforme Innovation Artisanat</p> <p>Dar Sanaa</p> <p>Edifice historique et traditionnel : Localisé à proximité de la médina</p> <ul style="list-style-type: none"> + Composé de trois bâtiments en très bon état (galerie d'exposition, 11 ateliers d'artisanat)

PROPOSITIONS DES SITES SELECTIONNES

	PROVINCE AL HOCEIMA	PROVINCE CHEFCHAOUEN
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> + Potentiel et atouts touristiques balnéaires et Eco touristique + Affluence des RME et les visiteurs nationaux + Artisanat locale typique et diversifiée + 32 Coopératives féminines existantes 	<ul style="list-style-type: none"> + La vocation de la ville repose en partie sur le tourisme. + Chefchaouen, première destination rurale réceptrice et émettrice de touristes au niveau de la région, où le tourisme vert et de nature est bien développé. + Le patrimoine de la médina et la convergence du tourisme et de l'artisan + Offre des circuits touristiques existants afin de mettre en valeur l'activité artisanale + 26 Coopératives féminines existantes
Site proposé	<p>Plateforme Féminine Innovation Artisanat</p> <p>Espace féminin Innovation et créativité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Localisé au centre ville - Architecture moderne et esthétique 	<p>Plateforme Innovation Artisanat</p> <p>Village Artisanal Traditionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Place Houta El Hammam - Place culturelle et historique - Forte affluence des touristes

PROPOSITIONS DES SITES SELECTIONNES

	PROVINCE LARACHE KSAR-EL KEBIR	Ksar El Kebir
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> + La ville de Larache est un espace de métissage de la culture et des arts. + La station Lixus sur l'Atlantique est dotée d'un patrimoine culturel attractif 	<ul style="list-style-type: none"> + La ville de Larache est un espace de métissage de la culture et des arts. + La station Lixus sur l'Atlantique est dotée d'un patrimoine culturel attractif
Sites proposés	<p>L'évolution historique et la dynamique sociale, culturelle et économique de Ksar El Kébir</p> <p>Elle compte un patrimoine architectural varié avec des espaces d'activité artisanale et économique qui perpétuent un savoir-faire traditionnel authentique</p> <p>Une galerie et vitrine d'exposition de l'artisanat régional et local</p> <p>+Localisation de l'espace à déterminer</p>	<p>Ouverture de la station touristique de Lixus</p> <p>L'évolution historique et la dynamique sociale, culturelle et économique de Ksar El Kébir</p> <p>Elle compte un patrimoine architectural varié avec des espaces d'activité artisanale et économique qui perpétuent un savoir-faire traditionnel authentique</p> <p>Plateforme Innovation Artisanat</p> <p>Karia de l'artisanat traditionnel</p>

Nous pouvons conclure que les décisions relatives au choix des villes qui seront retenues pour abriter les plateformes Innovation Artisanat restent conditionnées :

(1) par les recommandations des prochaines phases des études et notamment celle concernant la rentabilité financière de chacune des plateformes (estimation du Chiffre d'Affaires (CA), l'estimation des recettes potentielles générées par les activités commerciales et de services ainsi que la projection du chiffre d'affaires sur 3 ans).

(2) selon le respect des critères de sélection du choix de la localisation ainsi que des critères du cahier des charges qui sera définie et mis en place d'un commun accord avec tous les actionnaires dans le cadre du projet de création de la Société de Développement Régional .

3.2 Les principaux partenaires et actionnaires de la Société de Développement régional de l'Artisanat

Une première proposition du tour de table de la Société de développement régional (SDR) devrait compter dix actionnaires. Ci- dessous une première option du tour de table des principaux actionnaires de la Société de Développement Régional de l' Artisanat.

Le schéma de prise de participation du capital serait constitué par dix actionnaires avec un capital égal à 1 MDH, soit 100.000 actions au total avec une valeur de 100 DH par action.

ACTIONNAIRES %		MONTANT DE LA PARTICIPATION
Conseil Régional TTAH	35%	350 000
Le Secrétariat d'Etat Chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale : Maison de l' Artisan	25%	250 000
Conseil Préfectoral de Tanger-Asilah	5%	50 000
Conseil Préfectoral de Tétouan	5 %	50 000
Conseil Préfectoral Al Hoceima	5%	50 000
Conseil Préfectoral de Ouezzane	5%	50 000
Conseil Préfectoral de Larache	5%	50 000
Conseil Préfectoral de Chefchaouen	5%	50 000
Conseil Provincial de Fahs-Anjra	5%	50 000
Conseil Préfectoral M'Diq-Fnideq	5%	50 000

Budget Estimatif : Prise de participation au capital et la création du statut juridique de la Société de Développement régional de l'Artisanat

PHASE 1	Budget Prévisionnel
1.1 Prise de participation au capital de la Société de Développement Régional : 35 % sur les 1 MDH	350 000,00
1.2 Création du statut juridique modèle de gouvernance (composition/attributions et fonctionnement des organes de gestion, du conseil d'administration, du comité de direction, les instances consultatives et leur fonctionnement). 1.3 Elaboration du statut du personnel et d'un règlement intérieur	100 000,00
Estimatif Budget Phase I Financement : Conseil Régional TTAH	450 000,00